

COMMUNIQUE DE PRESSE

Simandou : Le pacte d'actionnaires de la CTG signé

Conakry, 8 mars 2023 – Après la création de la co-entreprise, la Compagnie du Transguinéen (CTG), entre l'État Guinéen et les partenaires industriels [Rio Tinto SimFer, Winning Consortium WCS], dans le cadre du mégaprojet stratégique du minerai de fer de Simandou, l'opérationnalisation de cette co-entreprise continue de suivre, sous le leadership du Chef de l'Etat, Son Excellence le Colonel Mamadi Doumbouya, les étapes requises pour la phase de construction et d'exploitation du projet Simandou.

Après la conclusion de l'Accord-cadre le 25 mars 2022, la signature des statuts de la co-entreprise (CTG) le 27 juillet 2022 et celle des terms sheets le 22 décembre dernier (avec l'arrivée du géant chinois de l'acier Baowu dans le projet Simandou), la signature du Pacte d'actionnaires intervenue ce mercredi 8 mars 2023 marque une étape cruciale dans les négociations de l'Etat Guinéen avec ses partenaires industriels.

Ce pacte d'actionnaires permet de consolider la réussite du projet en garantissant les intérêts de toutes les parties prenantes dans un esprit gagnant-gagnant.

A rappeler que pour la République de Guinée, il s'agit de :

- la participation non contributive et non dilutive de 15% dans les infrastructures de Simandou (ports et rails) ainsi que 15% de parts dans les mines conformément au Code minier ;
- la prise en compte des aspects multi-utilisateurs et multi-usages des infrastructures ;
- la prise en compte du contenu local, en donnant de l'emploi aux Guinéens sur toute la chaîne de valeurs



jusqu'au top management, du business aux entrepreneurs locaux et la formation pour le transfert de technologies.

En somme, avec cette dernière évolution, tous les acquis engendrés par l'Accord- cadre, les statuts de la co-entreprise et le pacte d'actionnaires restent actuels à savoir :

1. L'obtention de la part de l'État de 15% non contributive, non dilutive ;
2. La Gouvernance de la co-entreprise :
 - PCA Guinéen, désigné par l'État ;
 - Directeur Général Adjoint désigné par l'État ;
 - Décisions réservées ;
 - Décisions unanimes.
3. L'aspect environnemental ESG ;
4. Financement du projet : garantie des maisons-mères et pénalités en cas de retard ;
5. Possibilité de retrait de l'État en cas de non-respect des engagements par les partenaires industriels.

À cette importante occasion, le Ministre Directeur de Cabinet de la Présidence, Monsieur Djiba Diakité, Président du Comité Stratégique de Simandou, a salué les efforts remarquables de toutes les parties prenantes durant un mois (jour et nuit) notamment leur abnégation à toutes les phases de négociations et de discussions afin d'aboutir aujourd'hui à la signature du pacte d'actionnaires.

Il a rappelé que « ce projet stratégique économique pour notre pays est prioritaire pour le Chef de l'État ; le corridor de Simandou avec plus de 670 kilomètres doit être le socle de développement, de la refondation du pays, car dans sa vision, le Chef de l'Etat tient à ce que Simandou soit profitable à l'ensemble du peuple souverain de Guinée et aux générations futures ».



Il convient de rappeler que le Simandou est un projet intégré qui se doit d'atteindre les objectifs escomptés (infrastructures et mines financées à hauteur de 15 à 20 milliards de dollars américains) entre la Guinée et ses partenaires industriels de la CTG à travers WCS PortCo, WCS RailCo, Simfer InfraCo Guinée.

Le Ministre Directeur de Cabinet de la Présidence a également réitéré, au nom du Président de la Transition, l'engagement de l'Etat Guinéen à tout mettre en œuvre pour le démarrage effectif des travaux et la mise en exploitation, conformément au calendrier de l'accord-cadre.

Le responsable mondial des relations extérieures de Rio Tinto, Laurence Dechambenoit a, au nom de son PDG, adressé ses profondes gratitudee au Président de la Transition et à son Gouvernement pour leur apport conséquent à la réussite de toutes les phases du projet. Il a réaffirmé l'engagement de Rio Tinto à ne ménager aucun effort pour remplir sa part de mission dans les différentes phases qui restent, à l'image de celles qui ont été franchies dans la bonne collaboration et les meilleures conditions.

Saluant le leadership du Président Mamadi Doumbouya et les efforts du Gouvernement Guinéen, le représentant de Winning Consortium Simandou, Monsieur LU Luming a affirmé toute la satisfaction qu'il ressent de faire partie d'un projet à la fois ambitieux et gigantesque. Tout en rappelant les nombreux accompagnements apportés aux communautés à la base, il a affirmé la ferme intention de son Groupe à être toujours présent auprès de la Guinée pour transporter le minerai de Simandou dans les quatre coins du monde afin d'y tirer des bénéfices conséquents.





Le représentant de Baowu, leader mondial de l'acier, Monsieur Niang Gongyang, a de son côté précisé que la signature du pacte d'actionnaires marque une avancée notable dans les phases du projet commun. Estimant cette avancée majeure, il a rappelé que cette étape n'est pas négligeable. Il a manifesté son impatience de voir les travaux repris courant mars 2023.

Le Ministre Djiba Diakité, prenant la parole pour conclure, a annoncé les prochains défis, à savoir la signature de la convention de co-développement, l'accord de service portuaire et ferroviaire ainsi que celui de la tarification.

En parallèle, il a invité les partenaires industriels à prendre toutes les dispositions pour la reprise effective des travaux en mars 2023. Il a également mis l'accent sur le contenu local qui signifie pour l'Etat Guinéen :

- donner du travail aux Guinéens,
- offrir des opportunités d'affaires aux entrepreneurs guinéens et
- assurer le transfert de technologies et de compétences en formant les Guinéens.

Direction de la Communication et de l'Information (DCI)

